

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE dans le secteur public – campagne 2013/2014

Aujourd'hui, 2 086 contrats ont été validés par des organismes publics contre 2 233 pour la campagne précédente, soit une baisse de 6,6 %. Parmi ces contrats, 88 ont été conclus par les services de l'Etat.

La répartition selon la durée des contrats est sensiblement la même que pour la population générale des apprentis (un contrat sur deux est d'un an, 44 % des contrats courent sur deux ans).

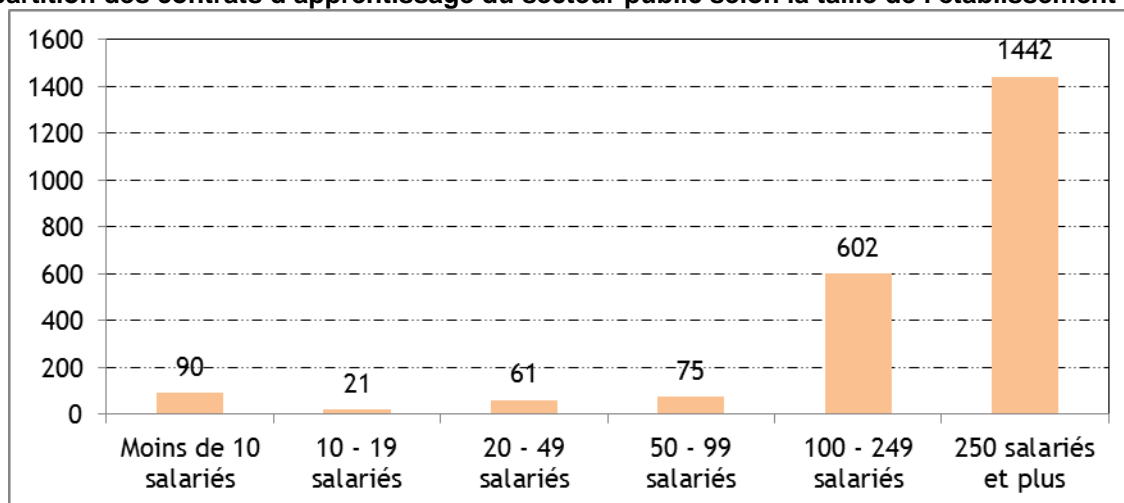
Les employeurs

Lors de la campagne étudiée, 575 employeurs publics ont signé au moins un contrat d'apprentissage.

L'employeur qui utilise le plus de contrats d'apprentissage est la ville de Paris, avec 387 contrats (-36 par rapport à la précédente campagne) en 2013/2014. Vient ensuite le département du Val-de-Marne qui a signé 75 contrats et la Caisse des Dépôts et Consignations (67 contrats). Les principaux employeurs n'ont pas évolué d'une campagne à l'autre. Aucun autre employeur n'a signé plus de 50 contrats sur la campagne et 253 n'en ont signé qu'un seul.

Les employeurs sont regroupés sur Paris, qui concentre un contrat sur trois, et la petite couronne. Toutefois, le deuxième département où le plus de contrats sont signés est les Yvelines. Les employeurs publics des Hauts-de-Seine utilisent assez peu le contrat d'apprentissage, avec seulement 9 % des nouveaux apprentis du secteur public recrutés sur ce territoire.

Répartition des contrats d'apprentissage du secteur public selon la taille de l'établissement



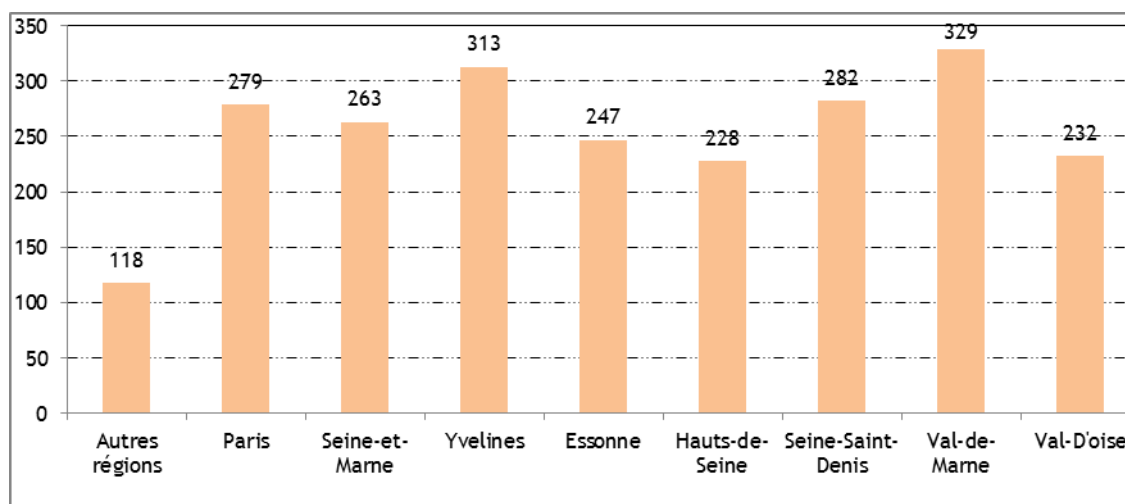
Source Ariane, traitement DIRECCTE

Les contrats sont très majoritairement signés dans les plus gros établissements. Seulement 172 contrats ont été signés par des employeurs de moins de 50 salariés.

Les apprentis

Les apprentis sont majoritairement des femmes (58 %), contrairement à la situation de l'apprentissage privé.

Lieu de résidence des apprentis embauchés dans le secteur public



Source Ariane, traitement DIRECCTE

La répartition des lieux de résidence des apprentis est très différente de celle des départements de signature des contrats. Les apprentis résident fréquemment dans des départements de la grande couronne. Une part non négligeable des apprentis habitent dans d'autres régions.

Le niveau de diplôme n'est pas très bien renseigné dans la base Ariane. Pour 25 % de contrats il n'est pas possible de le connaître. L'étude se déroule donc sur seulement 75 % des contrats en ce qui concerne le niveau de diplôme.

Les apprentis du secteur public préparent plus de CAP et de BEP que les autres.

Les diplômes *a priori* les plus préparés dans l'apprentissage public par niveau de formation sont les suivants :

- Le diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture (143) et le CAP petite enfance (117)
- Le brevet professionnel de loisirs tout public (29) et le baccalauréat professionnel accompagnement soins et services à la personne (28)
- Le BTS de services informatiques aux organisations (18) BTS assistant de manager (16)
- Le diplôme supérieur de comptabilité et gestion (10)
- Le master professionnel ingénierie des projets de développement social urbain et de développement durable (13).

Septembre 2014.